



**GENERALI**  
Solutions d'assurances

## La Prévoyance en France 2010

« La prévoyance ne doit pas stériliser l'avenir ; elle doit préparer ses voies » Tristan Bernard





# 1. Histoire et Définition

---

# 2. Le Marché de la Prévoyance

---

# 3. Les différentes catégories

---

# 4. Les tendances





**GENERALI**  
Solutions d'assurances

# 1. Histoire et Définition

---



# 1. Histoire de la prévoyance

## D'avant la Révolution à 1885

La prévoyance s'organisait au niveau familial, des corporations avant la Révolution. Après 1830, avec l'industrialisation, le relais est pris par les sociétés de secours mutuels, par les bourses du travail. elles obtiendront une entière liberté de création et les encouragements des pouvoirs publics par la **loi du 1er avril 1898**

En parallèle au développement des sociétés de secours mutuels se développe l'aide sociale. **La loi du 15 juillet 1893** institue ainsi l'assistance médicale gratuite, **la loi du 27 juin 1904** le service départemental d'aide sociale à l'enfance et **la loi du 14 juillet 1905** l'assistance aux vieillards infirmes et incurables.

## 1885/1940 : la mise en place d'un système de protection sociale

Accidents du travail, **la loi du 9 avril 1898** reconnaît la responsabilité sans faute de l'employeur qui peut s'assurer pour y faire face.

Assurance vieillesse, **la loi du 5 avril 1910** institue un régime d'assurance obligatoire pour les salariés du commerce et de l'industrie

Les **lois du 5 avril 1928** et du **30 avril 1930** instituent pour les salariés titulaires d'un contrat de travail une assurance pour les risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse et décès et **la loi du 30 avril 1928** un régime spécial pour les agriculteurs.

## Après 1944 : les ordonnances instituant la Sécurité sociale



# 1. La Prévoyance : définition

La **prévoyance** est l'aptitude à prévenir et se prémunir des risques de l'existence

La prévoyance comprend les garanties liées aux risques décès, incapacité et invalidité, à la mensualisation, à la retraite supplémentaire, aux indemnités de fin de carrière (IFC) et à la dépendance. Elle recouvre aussi la complémentaire santé

Distinction : prévoyance et retraite

La notion de la prévoyance couvre un spectre large et en extension

- Les contrats obsèques
- Les contrats décès
- Les contrats santé
- Les contrats incapacité, invalidité et dépendance

Les contrats viennent souvent en complément des garanties publiques

Les contrats sont soit collectifs, soit à adhésion individuelle Il faut aussi souligner l'existence des Contrats Madelin qui s'adresse aux TNS, contrats individuels à vocation professionnelle





**GENERALI**  
Solutions d'assurances

## 2. Le marché français de la prévoyance

---



## 2. Le marché de la prévoyance



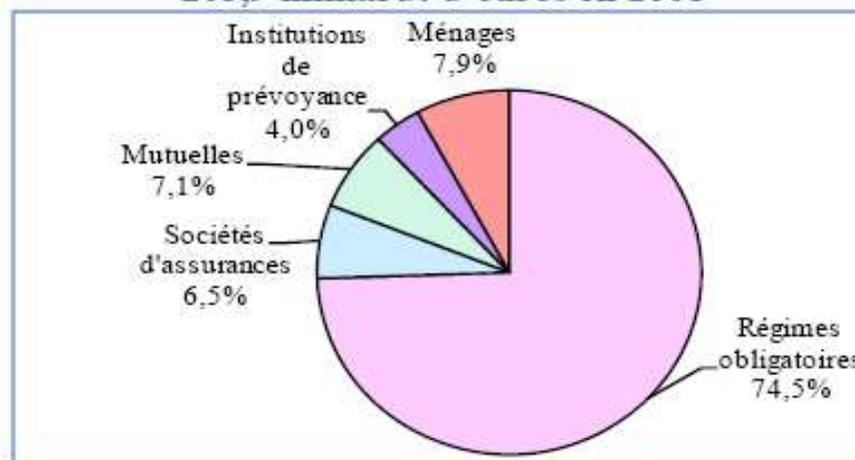
**GENERALI**  
Solutions d'assurances

L'ensemble des prestations de prévoyance (décès, maladie et accidents corporels) 203,9 milliards d'euros (+ 4 % en un an)	
- Régimes obligatoires	151,9 (+ 3 %)
- Organismes complémentaires <sup>(*)</sup>	35,9 (+ 6 %)
- dont sociétés d'assurances	13,3 (+ 6 %)
- Ménages	16,1 (+ 9 %)

Sources : CTIP, FNMF, FFSA

Les pouvoirs publics tentent de limiter la progression des dépenses sociales en dessous de 4 %. Jusqu'à il y a trois ans, la part des ménages diminuait. Avec le désengagement des régimes sociaux, cette part progresse rapidement. La part des organismes complémentaires progresse plus vite que celle des pouvoirs publics

**Financement de l'ensemble de la prévoyance**  
- 203,9 milliards d'euros en 2008 -



Sources : CTIP, FNMF, FFSA

## 2. Le marché de la prévoyance

- 25 milliards d'euros de cotisations
- 13 milliards de prestations versées

Part des cotisations de prévoyance dans le total des assurances de personnes : 18 %

Deux domaines :

- prévoyance individuelle : 44 % du marché et 11 milliards d'euros de primes
- Prévoyance collective : 56 % du marché et 14 milliards d'euros de primes

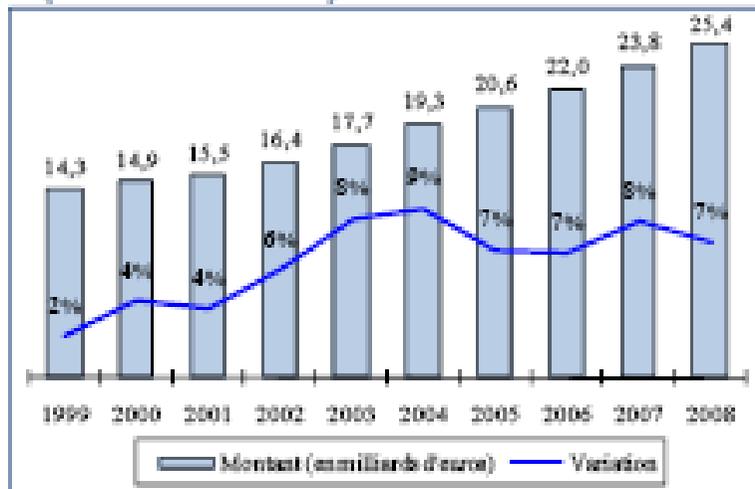
La population active est couverte à hauteur de 60 à 65 % par un régime de prévoyance prévu par un accord de branche. Sur les 330 accords conventionnels, moins du quart ne comportent pas de disposition sur la prévoyance.

Dans 25 % des cas, l'accord laisse le choix de l'assureur à l'entreprise avec ou sans recommandation des partenaires sociaux.



## 2. Cotisations et Prestations

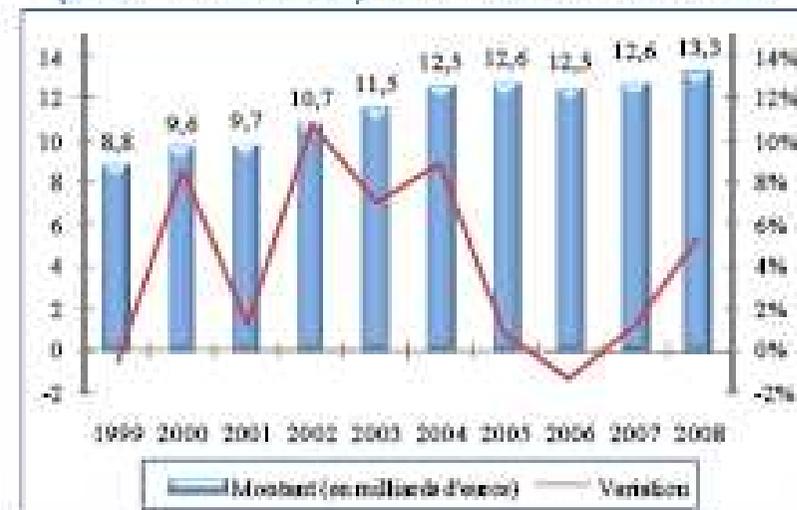
**Cotisations de prévoyance  
(affaires directes) et variation annuelle**



En 10 ans, la hausse des cotisations est de 80 % avec des hausses annuelles supérieures en moyenne à 5 %

Les prestations ont progressé de plus de 50 % en dix ans

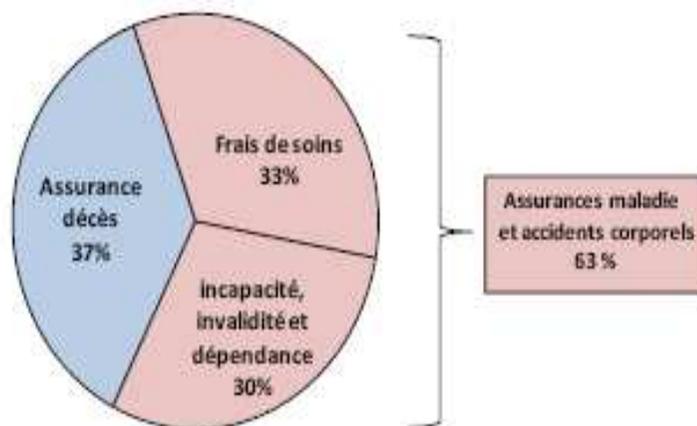
**Prestations versées au titre de la prévoyance  
(affaires directes) et variation annuelle**



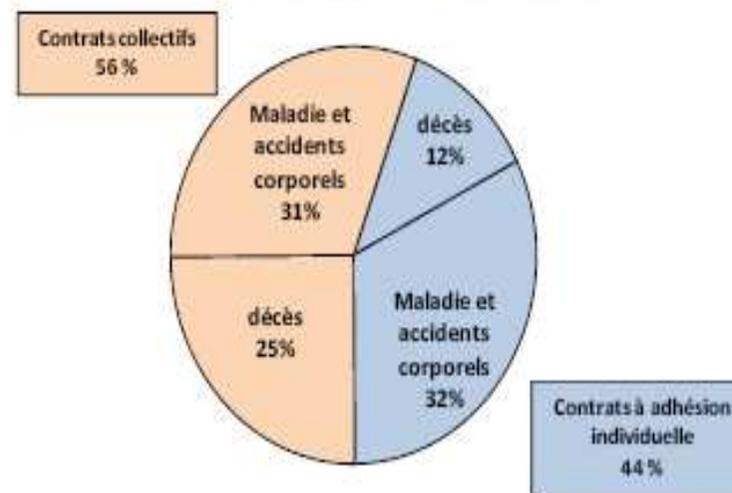
## 2. Les Cotisations

### Répartition des cotisations 2008 (affaires directes)

Selon le type d'assurances



Selon le type de contrats



Les Contrats Madelin sont comptabilisés dans les contrats individuels

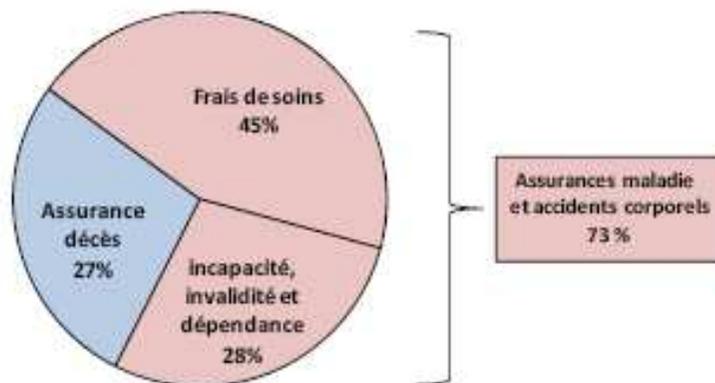


## 2. Les Prestations

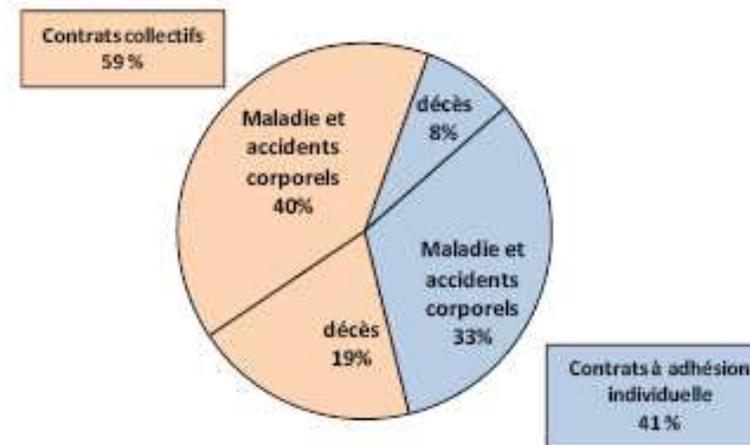
Sans surprise que ce soit en individuel ou en collectifs, la santé occupe une place à part. En seconde position, l'assurance décès.

### Répartition des prestations versées en 2008 (affaires directes)

#### Selon le type d'assurances



#### Selon le type de contrats



## 2. Taux d'équipement santé



**GENERALI**  
Solutions d'assurances

Le taux d'équipement des entreprises est fonction de leur taille

Le taux d'équipement des entreprises de moins de 20 salariés est de 50 %

Le produit le plus amplement proposé est la couverture santé

Proportion d'entreprises ayant mis en place une mutuelle santé complémentaire ou un dispositif d'épargne retraite en 2007

En % d'entreprises

	Mutuelle santé complémentaire	Dispositif d'épargne retraite
Ensemble .....	65	12
Secteur d'activité de l'entreprise		
Industries agricoles et alimentaires .....	63	10
Industrie des biens de consommation .....	64	13
Industrie automobile .....	70	ns
Industries des biens d'équipement .....	70	15
Industries des biens intermédiaires .....	72	19
Énergie .....	92	ns
Construction .....	80	13
Commerce .....	63	12
Transports .....	60	11
Activités financières .....	99	38
Activités immobilières .....	50	17
Services aux entreprises .....	74	13
Services aux particuliers .....	44	6
Éducation, santé, action sociale .....	49	5
Activités associatives .....	49	ns
Taille de l'entreprise		
De 10 à 19 salariés .....	56	10
De 20 à 49 salariés .....	70	13
De 50 à 99 salariés .....	80	18
De 100 à 249 salariés .....	89	19
De 250 à 499 salariés .....	92	21
500 salariés ou plus .....	95	27

Source :  
enquête  
Pratiques salariales,  
Dares, 2007.

ns : non significatif compte tenu de la faiblesse des effectifs.

Lecture : en 2007, 65 % des entreprises ont proposé une complémentaire santé à leurs salariés et 12 % ont mis en place un dispositif d'épargne retraite.

Champ : entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs concurrentiels. France métropolitaine.



**GENERALI**  
Solutions d'assurances

# 3. Les produits de la Prévoyance

---



# 3. Contrats Madelin Prévoyance

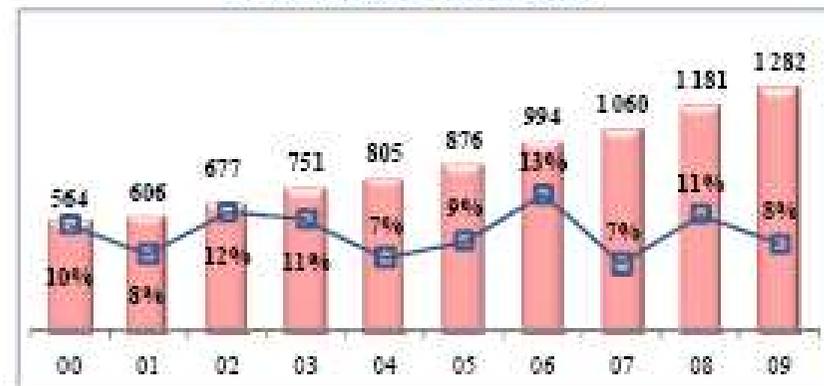
## Près de 1,5 million de contrats en cours

L'année 2009 se caractérise par un ralentissement de la croissance du nombre de contrats en cours après quatre années de hausse. Ainsi, fin 2009, près de 1,5 million de contrats étaient en portefeuille dans les sociétés d'assurances, soit un nombre en hausse de 4 % en un an, après + 9 % en 2008. Cette tendance résulte d'une hausse significative du nombre de sorties à la suite du décès de l'assuré ou d'une résiliation (+ 51 % en un an, soit plus de 158 000 sorties) associée à une baisse de celui des affaires nouvelles (- 3 %, soit près de 209 000 souscriptions). La crise a pesé sur ce marché.

Nombre de contrats en cours <sup>(2)</sup> (en milliers)  
et variation annuelle



Cotisations (en millions d'euros)  
et variation annuelle



(2) A partir de l'année 2002, un certain nombre de sociétés ont comptabilisé leurs contrats multi-garanties en plusieurs contrats mono-garantie. Ceci a pour effet de rendre difficile toute comparaison entre les données avant et après cette date

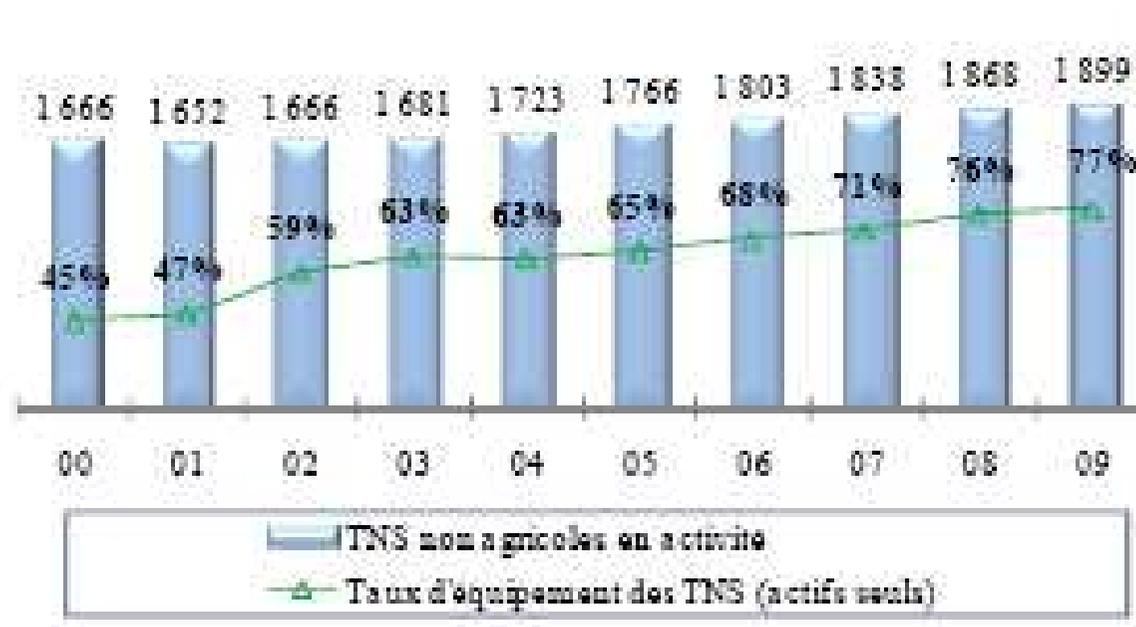
# 3. Contrats Madelin Prévoyance

## Un taux d'équipement de 77 %

A la fin de l'année 2009, le nombre de travailleurs non salariés (TNS) non agricoles toujours en activité, est évalué à 1,9 million de personnes. Ainsi, ce nombre rapporté au stock de contrats en cours.

Taux d'équipement des TNS

Population  
en milliers  
couvertes



### 3. Contrats Madelin Prévoyance

En 2009, moins d'un TNS non agricole sur deux toujours en activité (42 %) détient un contrat prévoyant la garantie frais de soins, un sur trois (34%) un contrat prévoyant la garantie incapacité-invalidité et un sur cinq (19 %) un contrat prévoyant la garantie décès. Seuls 3 % d'entre eux ont un contrat prévoyant la garantie perte d'emploi.

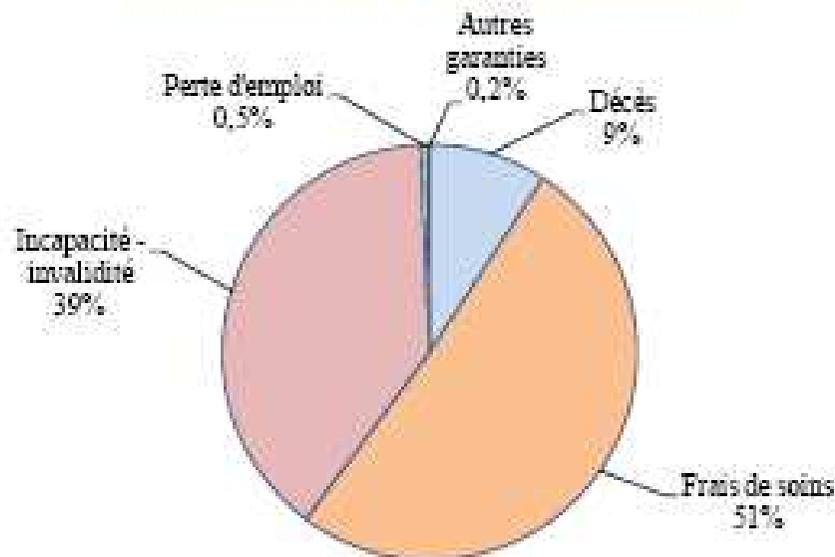
Taux d'équipement des TNS selon le type de garanties en 2009



### 3. Contrats Madelin Prévoyance

51 % des cotisations collectées en 2009 sont dédiées à la garantie frais de soins et 39 % à la garantie incapacité-invalidité. Quant aux cotisations collectées au titre de la garantie décès, elles représentent 9 % de la collecte de l'année.

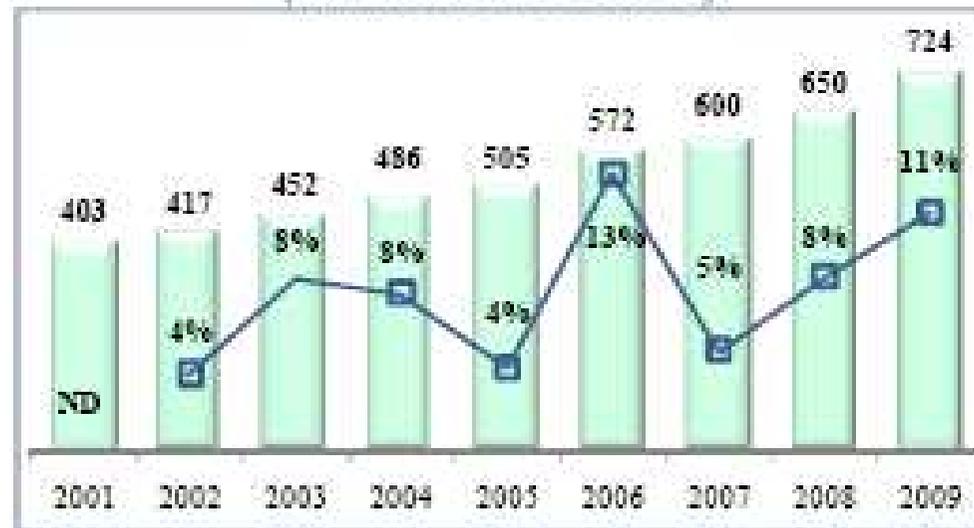
Répartition des cotisations  
selon le type de garanties en 2009



### 3. Contrats Madelin Prévoyance

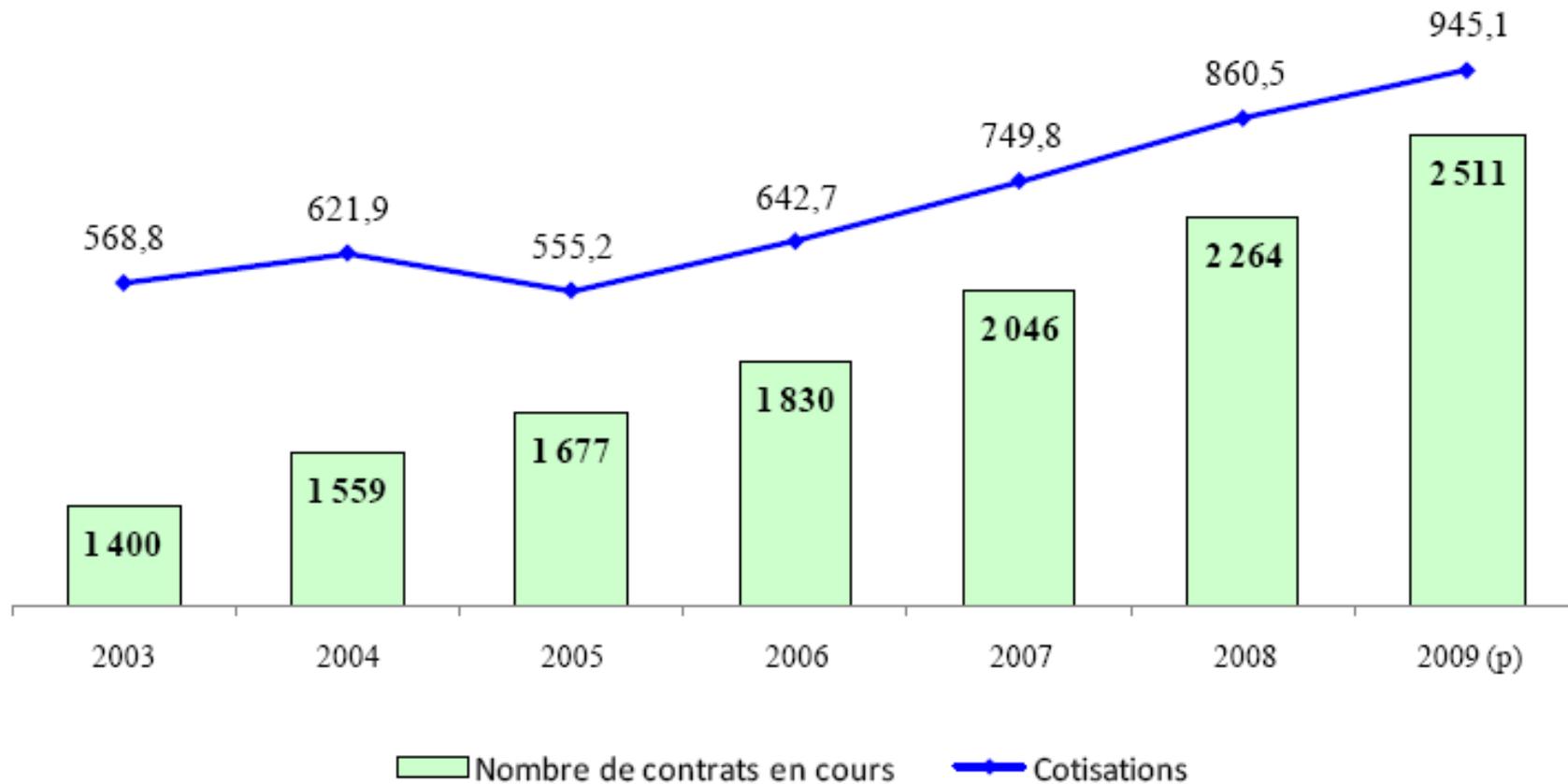
Du fait de la maturité croissante des Contrats Madelin, les prestations augmentent fort logiquement, + 11 % en 2009.

**Charge des prestations**  
*(en millions d'euros)*



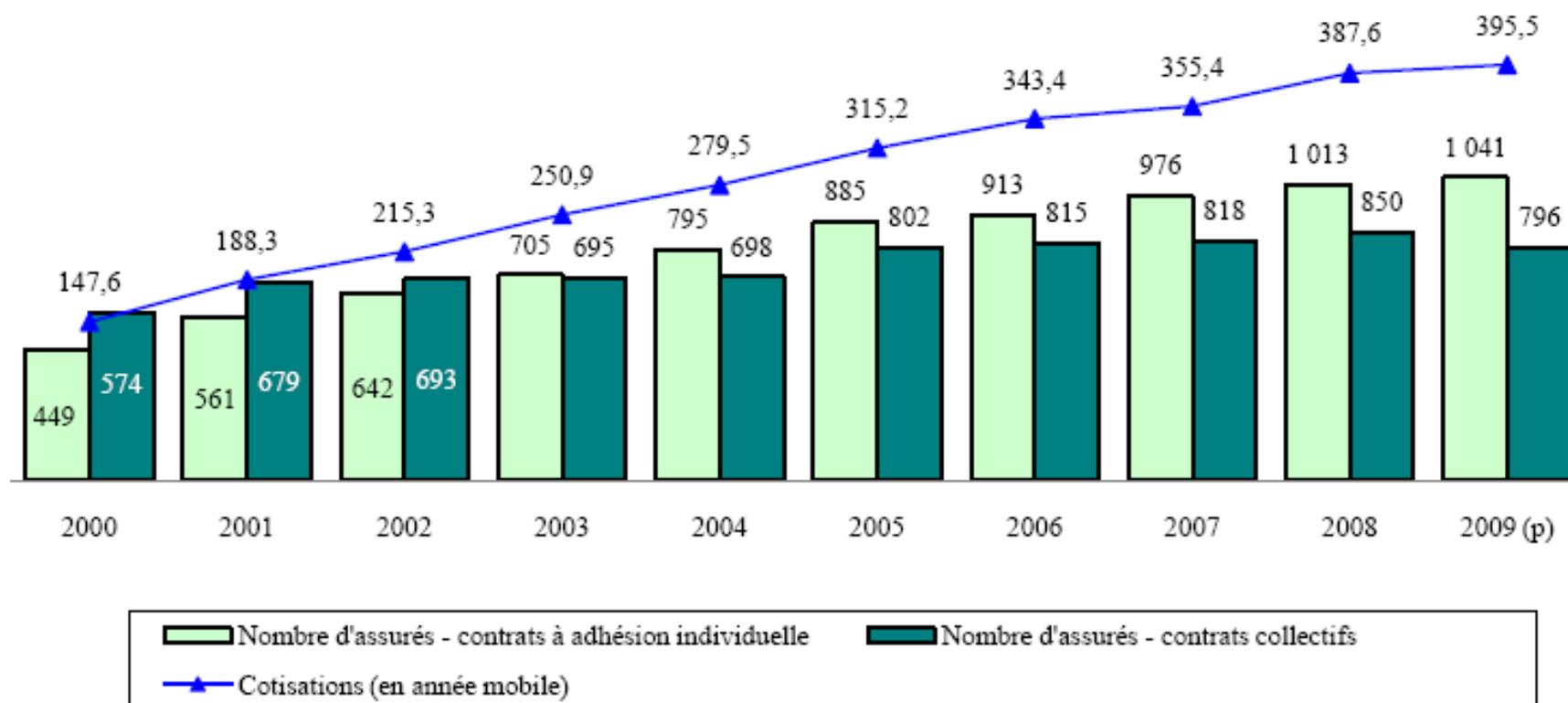
# 3. Les Contrats Obsèques

Contrats en cours (en milliers) et cotisations (en millions d'euros)



# 3. Les Contrats Dépendance

Nombre d'assurés (en milliers) et cotisations (en millions d'euros)





**GENERALI**  
Solutions d'assurances

## 4. Les tendances

---



# 4. Les tendances

Le marché de la prévoyance se construit sur la durée mais est sensible aux évolutions conjoncturelles de l'économie et de la réglementation

## Ce marché dépend structurellement

- Des besoins des assurés et du rapport salariés/employeur
- Des évolutions économique et sociologiques de la société
- Des évolutions des politiques publiques dans les domaines concernés
- De la capacité d'innovation des assureurs

## Les études démontrent

- L'attachement des Français à la couverture santé et au développement d'une couverture retraite par les entreprises
- La volonté de concilier liberté de choisir son niveau de protection et une recherche de plus de sécurité : contrats à la carte
- Une méfiance des employeurs face aux coûts croissants et aux multiples contraintes imposées par la jurisprudence et la portabilité



# 4. Les tendances

## ■ Évolution du monde du travail

Multi-activité et multi-statuts ce qui suppose une évolution des couvertures

Départ à la retraite des baby-boomers, plus de 700 000 départs à la retraite

**Développement du travail indépendant**, longtemps méprisé, les travailleurs indépendants devient de plus en plus le cœur de l'économie : augmentation du nombre des indépendants

Succès des auto-entrepreneurs

Multi statuts professionnels avec non pas simplement **juxtaposition** mais **superposition d'emplois**

**tertiarisation de l'économie** : les services reposent sur des petites unités : importance du dirigeant d'où développement des contrats homme clef

Evolution de l'organisation des services avec une montée en puissance de grands groupes (taylorisation des services)



# 4. Les tendances

## Les besoins de la population résultent :

- D'une demande accrue de protection, les dépenses sociales augmentent plus vite que les revenus, plus une population est riche, plus la demande en prévoyance s'accroît
- Du vieillissement de la population
- Des mutations du système économique et social

## Le désengagement des pouvoirs publics

Par le niveau déjà élevé des dépenses sociales prises en charge (56 % de PIB de dépenses publiques, les dépenses sociales représentent plus des deux tiers, la France est dans le haut du classement européen)

Par le poids des engagements à venir qui obligera les pouvoirs publics à répartir la charge et à prioriser ses interventions

La crise en augmentant l'endettement public contribue au désengagement

Forte croissance qui répond à un besoin de la population et à un désengagement inévitable des pouvoirs publics

**Le système d'assurance publique rencontre des difficultés pour s'adapter à l'évolution des besoins**

